

TARIFS DES SERVICES MUNICIPAUX AU 1^{er} JANVIER 2016 (délibérations du 10/12/2015)

Location de la salle des fêtes aux particuliers et aux associations

		Du samedi 08 h 00 au dimanche 20 h 00	Forfait semaine Du lundi au jeudi 09 h 00 à 18 h 00	Forfait Week-end Du jeudi 18 h 30 au dimanche 20 h 00	Cautions Matériel + nettoyage et non-respect du règlement
Habitants de la Commune		126 €	110 € / jour	155 €	750 € + 200 € + 500€
Extérieurs	ÉTÉ ¹	470 €	273 € / jour	544 €	750 € + 200 € + 500€
	HIVER	527 €	313 € / jour	602 €	750 € + 200 € + 500€
Associations intercommunales* <i>(de la Communauté de Communes Limagne d'Ennezat)</i>	1 ^{ère} location annuelle gratuite	Pour les écoles de PESSAT-VILLENEUVE, CLERLANDE, MARTRES-SUR-MORGE et les ASSOCIATIONS INTERCOMMUNALES* dont au moins un habitant de Varennes est membre.			
		32 €	32 € / jour	47 €	750 € + 200 € + 500€
Associations Varennoises	1 ^{ère} location annuelle gratuite	32 €	32 € / jour	47 €	750 € + 200 € + 500€

¹Du 1^{er} mai au 30 septembre

Chèque de réservation : 80 €

Location de la salle des fêtes à titre professionnel

A but lucratif	A but non lucratif (réunion, séminaire ...)
350 € la journée 550 € deux journées 150 € la journée supplémentaire	264 € la journée